

RÉSEAU SOCIAL DEPUIS 1945

monaco matin

monacomatin.mc

JEUDI 30 JUIN 2022

Azur Viager

Votre spécialiste du Viager dans les Alpes-Maritimes dès 60 ans



EXPERTISE GRATUITE

04 93 38 04 44 - www.le-viager.fr



P 2

(Photo Cyril Doderigny)

le mag SAVEURS

Julia Sedefdjian pour une Calade d'été à Nice

P 31

PROCÈS DU 13-NOV. Perpétuité incompressible pour Abdeslam

P 18



PLACE AUX MÉGA-YACHTS

La digue équipée pour accueillir ces palaces flottants

Des blocs de béton immergés à 50 m de profondeur

LISBONNE Le Prince défend l'océan devant les Nations Unies

P 3

MONACO Volée, la montre réapparaît à Paris en magasin

P 3

LE DOSSIER

Ces policiers qui ont déjà ouvert le feu

P 10-11

VENTES AUX ENCHÈRES DU 14 AU 20 JUILLET AU MONTE-CARLO BAY HOTEL



COLLIER SAPHIR

EXPOSITION PUBLIQUE À PARTIR DU 13 JUILLET 2022
HÔTEL DES VENTES DE MONTE-CARLO
WWW.HVMC.COM - 00377 93 25 88 89

SAINT-JEAN-CAP-FERRAT DU 1^{ER} AU 3 JUILLET 2022



WEEK-END Libanais

SOIRÉE CARITATIVE / ANIMATIONS / GASTRONOMIE
ARTISANAT / TOMBOLA / EXPOSITION DE RAOUF RIFAI

Le Port Hercule fait de l'œil aux méga-yachts

Récit en images Afin de répondre pleinement aux besoins des navires de grande plaisance, la Société des Ports de Monaco procède à des travaux d'aménagement de la digue Rainier-III.

Le Grand Prix de F1 fin mai a donné le ton de la saison estivale avec un afflux massif des grands bateaux de plaisance à Monaco pour assister au spectacle. Le port Hercule avait alors affiché une occupation record avec l'accueil de 125 yachts et méga yachts [lire notre édition du 27 mai]. Une affluence qui restera sans doute soutenue toute la saison, pour le premier été sans restrictions liées à la pandémie de Covid-19 depuis deux ans. Avec un point d'orgue le dernier week-end de septembre à l'occasion du Monaco Yacht Show.

Pour accueillir ces navires dans des conditions adaptées, et notamment favoriser leur stationnement en contrat d'hivernage après la haute saison, la société d'exploitation des Ports de Monaco (SEPM) a engagé des travaux d'équipement de la digue Rainier-III.

Sur le nez du quai, d'abord, afin d'y amener les puissances électriques requises, les alimentations en eau, les branchements télécoms et les raccordements pour les évacuations d'eaux usées (*). Mais également dans les eaux du port, afin de proposer une solution d'amarrage adaptée à ces mastodontes de la plaisance pouvant mesurer jusqu'à 150 m de long. Explications en images.

MARIE CARDONA
PHOTOS : CYRIL DODERGNY

* Travaux réalisés par les entreprises Monégasque de Construction, Home Electric Energie, MATEMONA et MONEPI.

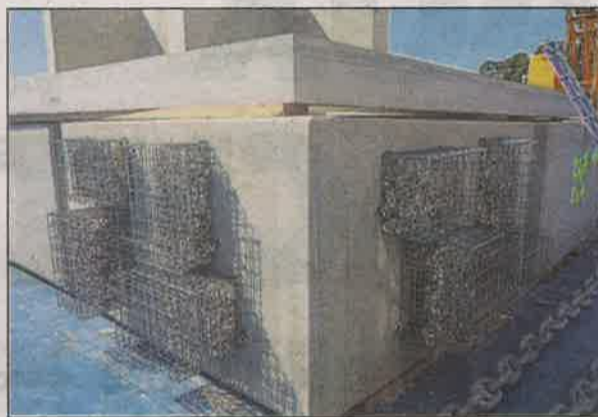


Sur les aménagements d'alimentation du quai, des travaux sont réalisés par l'entreprise Sade Monaco au niveau des défenses d'accostage destinées à tenir les navires éloignés du quai. « On triple leur surface pour qu'elles soient mieux adaptées à l'accueil des méga-yachts », explique Olivier

Lavagna, directeur général de la Société d'exploitation des Ports de Monaco. Disposées tout le long du quai, elles permettront d'accueillir un méga-yacht de 150 mètres, ou deux navires « plus petits » de 110 à 120 m en amarrage « long side » (comprenez : le long du quai).



En face de la digue, les travaux de mouillage consistent en la mise en place de quatre corps-morts de près de 250 tonnes, composés d'un châssis (environ 45 T) et de six lests (36 T l'un) chacun. Disposés parallèlement au quai à 50 mètres de profondeur, ces systèmes seront pourvus de chaînes, reliées à des bouées immergées à 15 mètres de profondeur sur lesquelles viendront s'amarrer les yachts. L'opération nécessitera l'intervention de plongeurs lors des manœuvres d'amarrage.



Les six lests sont pourvus « de caquettes remplies de coquilles d'huîtres pour favoriser le développement d'écosystèmes autour des corps-morts », précise Lionel Jacob, ingénieur de travaux maritimes et sous-marins. Les chaînes qui viendront s'y fixer, avant d'être rattachées à la bouée immergée sur laquelle viendra s'amarrer le navire, seront également parcourues d'habitacles permettant aux poissons de venir s'y réfugier.



Ces travaux d'envergure nécessitent le concours d'une barge de travail de 60 mètres de long et de 22 m de large, dont le planning d'interventions a été établi en fonction de celui des croisières. Hier, la barge a procédé à des manœuvres afin de pouvoir installer le quatrième et dernier corps-mort (au pied du fort Antoine) prévu pour cet aménagement. Celui-ci sera assemblé d'ici demain.



Sur la barge, 13 employés de l'entreprise Trasomar travaillent à l'assemblage du dispositif. Étape 1 : attacher et immerger l'une après l'autre chaque composante des corps-morts grâce à une immense grue. Étape 2 : une fois dans l'eau, un plongeur intervient pour guider l'installation des blocs en béton. Sept plongeurs se relaient. « Trois interviennent pour l'installation du châssis et un pour chaque lest », détaille Lionel Jacob. Une mesure de sécurité pour ces hommes amenés à plonger à - 50 mètres. À cette profondeur, « les plongées ne peuvent durer que 15 minutes » et « le plongeur ne peut plonger qu'une seule fois dans la journée ».